




Ref : PST02

 **Durée**
1 jour (7h)

 **Prix HT**
160 € par stagiaire
640 € par groupe

 **Niveau**
Recyclage

 **Participants**
Min 4 pers / groupe
Max 10 pers / groupe

 **Format**
Présentiel

Certificat

Délivrance d'un nouveau
Certificat SST (valable **24 mois**)

Un stage de Maintien et Actualisation des
Compétences (MAC) est obligatoire tous les
2 ans pour prolonger la validité.

Objectifs Pédagogiques

- ✓ Actualiser ses connaissances en matière de secourisme et de prévention selon le programme officiel de l'INRS.
- ✓ Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- ✓ Alerter les secours de manière adaptée pour garantir une prise en charge rapide.
- ✓ Contribuer à la prévention des risques professionnels au sein de son établissement.

Contenu de la formation

Échanger sur ses pratiques de secouriste et partager ses retours d'expérience.

S'approprier les nouveautés réglementaires et techniques du document de référence de l'INRS.

Réviser les gestes de secours : protection, examen de la victime, alerte et techniques de secourisme (hémorragies, étouffement, réanimation cardio-pulmonaire).

Analyser des situations dangereuses pour transmettre des informations utiles à la prévention.

Réaliser des cas concrets à partir d'accidents du travail simulés pour corriger d'éventuels écarts de comportement.

Public ciblé

Tout personne titulaire du certificat SST souhaitant prolonger sa validité et maintenir sa capacité à porter secours.

Prérequis

Être titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (en cours de validité ou expiré depuis moins de 12 mois).

Méthode pédagogique


Méthode active et participative alternant théorie (40%) et pratique (60%) avec des études de cas pratiques, des projections de vidéos et de ressources numériques et entraînements sur des mises en situation réelles avec utilisation de technique spécialisé (mannequins, défibrillateurs de formation et kits de simulation de blessures).

Évaluation des compétences

Évaluation des compétences en continue et formative sur la journée. La certification SST repose sur deux épreuves issues d'une unique situation de travail accidentée, définie par le formateur, et évaluée via la grille INRS.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation conforme au document de référence technique et pédagogique de l'INRS.
- Application des articles R.4224-15 et R.4224-16 du Code du travail concernant l'organisation des secours.

 Accessible à toutes personnes en situation de handicap.
Notre référent :
Fabien CUGNET - contact-handi@evolya-formation.fr

 **Inscription** : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.
- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.